



Paris, le 22 mai 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Reprise du groupe Doux : la FNSEA et la CFA saluent un projet Made in France pour reconquérir le marché

Le tribunal de commerce de Rennes a rendu son délibéré jeudi pour la reprise du groupe Doux. C'est l'offre de reprise pilotée par le groupe LDC dans le cadre d'un consortium avec Terrena, les volailles de Plouray, Triskalia et Almunajem qui a été choisi. La FNSEA et la CFA se félicitent de ce résultat qui permet à l'activité Doux de rester dans le giron français, et rappellent cependant que des solutions doivent être trouvées pour l'ensemble des producteurs.

Après plusieurs semaines d'attente, la décision est enfin tombée : le groupe Doux reste français. C'est l'offre française, pilotée par LDC, qui permettait de maintenir le plus d'emplois et de pérenniser la production française et sa réorientation qui a été retenue. « *C'est une bonne nouvelle pour la filière, l'offre ukrainienne n'offrait pas assez de garanties sur le long terme pour les producteurs* », a déclaré Jean-Michel Schaeffer, président de la CFA. « *La stratégie du groupe MHP en Europe [augmentation des importations de morceaux de poulet à destination d'outils de découpes dans plusieurs Etats Membres à des prix ultra-compétitifs] nous faisait craindre une déstabilisation de notre filière française qui s'est inscrite dans une reconquête du marché intérieur depuis plusieurs années.* » ajoute-t-il.

Cette décision du tribunal de commerce de Rennes n'est cependant qu'une première étape. L'enjeu majeur aujourd'hui est la sécurisation de l'activité de production. La FNSEA et la CFA le rappellent depuis le début de l'année : aucun éleveur, de la Vendée au Finistère, ne pourra être laissé sur le bord de la route. Toutes les solutions pour permettre aux éleveurs de passer ce cap devront être mises en œuvre par l'ensemble des acteurs, notamment pour la reconquête des parts de marché en RHF. Une adaptation des élevages à cette nouvelle donne [réorientation d'une partie de la production « grand export » vers le marché intérieur] ne se fera pas d'un claquement de doigt et chacun devra être respecté. Les enveloppes budgétaires d'aides annoncées par les régions concernées et l'Etat sont un signe très positif qui doit permettre la transition du modèle économique de Doux et préserver l'activité économique des territoires concernés.

« *Nous devons aujourd'hui aller de l'avant et inscrire ce nouveau projet industriel dans les objectifs du plan de filière ; les consommateurs sont de plus en plus nombreux à exiger de la viande de volaille française, notamment dans la restauration hors-foyer ; il faut saisir cette opportunité, ce qui permettra de donner un avenir à la production d'un plus grand nombre d'éleveurs* » conclue Christiane Lambert, présidente de la FNSEA.

Contacts presse :

CFA : Yann Nédélec - 06 86 46 90 84

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17